



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 3, n° 1 | Mai 2012

Varia

Michael Bess, *La France vert clair. Écologie et modernité technologique 1960-2000*, Seyssel, Champ Vallon, 2011, 406 p.

Luc Semal



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/9190>

DOI : [10.4000/developpementdurable.9190](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9190)

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Luc Semal, « Michael Bess, *La France vert clair. Écologie et modernité technologique 1960-2000*, Seyssel, Champ Vallon, 2011, 406 p. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 3, n° 1 | Mai 2012, mis en ligne le 21 mai 2012, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/9190> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9190>

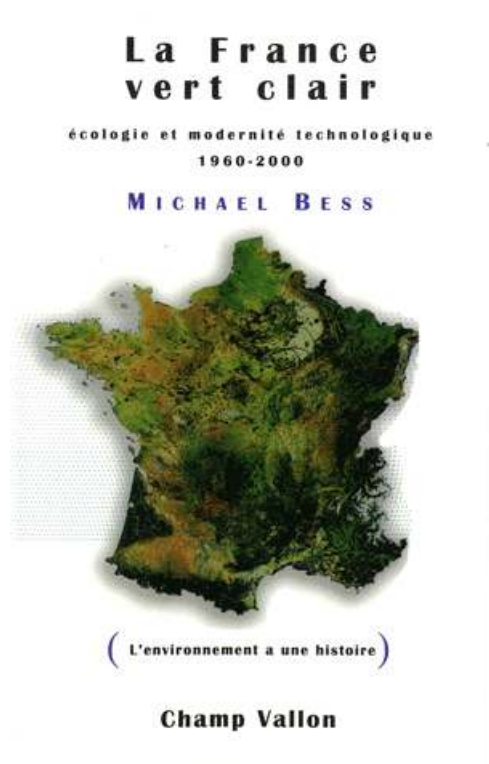
Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.



Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Michael Bess, *La France vert clair. Écologie et modernité technologique 1960-2000*, Seyssel, Champ Vallon, 2011, 406 p.

Luc Semal



- 1 Comment expliquer que l'écologie soit désormais sur toutes les lèvres, sans pour autant que nos sociétés parviennent à devenir soutenables ? L'historien états-unien Michael

Bess tente de répondre à cette question par la notion de « *société vert clair* », qui lui a été inspirée par l'étude approfondie du cas de la France : il s'agit d'expliquer comment la société française a reçu les idées écologistes depuis le début des années 1960, comment elle se les est appropriées, mais aussi comment elle a contribué dans le même temps à les redéfinir en les triant, en les hybridant et en les amendant. C'est donc bien la société française dans son ensemble qui est au cœur de la démonstration, et pas simplement le mouvement écologiste qui n'est que l'une des parties.

- 2 Pour Michael Bess, le principal trait de la société vert clair est son caractère « *paradoxal* » : ni écologiste, ni anti-écologiste, elle est le résultat de longs processus d'hybridation entre des tendances opposées. La France des Trente Glorieuses, explique-t-il, a connu une phase de modernisation foudroyante, faite de grandes épopées technologiques sur fond d'arrachement au monde paysan ancestral (partie I : « *L'accélération de l'après-guerre* », pp. 9-76). Les Français ont œuvré à ce bouleversement tantôt avec enthousiasme, tantôt avec résignation, presque sans franche opposition, dit-il. À partir des années 1960, cependant, les cris d'alarme de quelques scientifiques isolés commencent à trouver un écho favorable dans certains pans de la société réfractaires à une modernisation trop destructrice de l'environnement et des hommes : c'est le début de ce qui deviendra le mouvement écologiste français (partie II : « *L'essor de l'écologie* », pp. 77-205).
- 3 Ce mouvement était porteur d'un projet de société novateur, visant à établir des relations nouvelles entre les sociétés humaines et leurs environnements. Bien que ce projet de société ne soit pas devenu réalité, certaines de ses propositions ont progressivement été adoptées et mises en œuvre par la société dans son ensemble : création d'un Ministère de l'Environnement, production et consommation accrues de produits verts, etc. C'est l'âge de ce que Michael Bess appelle la société vert clair, caractérisée par l'adoption massive de *certaines* idées écologistes, de *certaines* comportements vertueux – tout cela de manière indéniable, mais sans la dimension radicale et systématique initialement proposée par les mouvements verts (partie III : « *Vers la société vert clair* », pp. 207-307). Ce phénomène n'est pas particulier au cas de la France, et peut être observé à quelques variations près dans la quasi-totalité des sociétés industrialisées au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. La dernière partie de l'ouvrage entame ce travail de généralisation, d'abord en analysant le « vert clair » comme paradigme mondial, et ensuite en esquissant les implications de ce phénomène global sous l'angle de l'hybridation croissante par pénétration de la nature dans les sociétés d'une part, et du social dans la nature d'autre part (partie IV : « *L'avenir de la nature dans un monde vert clair : les conséquences mondiales à long terme* », pp. 309-378).
- 4 La démonstration de Michael Bess constitue une contribution utile à l'histoire des idées politiques, par son analyse informée des mécanismes d'intégration *sélective* des idées vertes par la société dans son ensemble. Cette monographie du cas français met bien en lumière le caractère *ambivalent* du phénomène, qui procède à la fois par *institutionnalisation* de certains sujets écologistes (par exemple la poursuite d'innovations techniques améliorant l'efficacité énergétique des appareils) et par *dé légitimation* d'autres préoccupations identifiées comme trop radicales (par exemple la sobriété, qui vise une révision à la baisse des normes collectives de consommation). Bess montre aussi que ce phénomène déborde la seule sphère politique, et doit donc également être analysé en tant que changement culturel plus large : « *la réinvention de la*

nature en un espace limité et fragile, nécessitant la protection et le soin bienveillant des humains » (p. 80). Le regard porté par les Français sur leur environnement naturel s'en est trouvé modifié – pas au point de faire basculer le pays dans l'écologisme, mais suffisamment pour qu'émerge un nouvel ordre social qui n'avait été anticipé ni par les écologistes, ni par leurs opposants. « *Par un long processus d'improvisation et de concession, [les sociétés industrielles] ont bricolé un ordre social d'un type nouveau, où les idées écologistes et les contraintes environnementales viennent se superposer et se mêler au système consumériste hérité du milieu du siècle précédent* » (p. 316) ; « *un ordre social où presque chaque activité est affectée par des préoccupations environnementales, mais de façon bénigne et sans que l'état présent des choses en soit trop altéré* » (p. 11). La société vert clair est un hybride, souvent paradoxal ou contradictoire, qui « *n'a jamais été un projet ou un objectif à atteindre. Elle est le résultat de milliers de forces en présence, les unes aveugles, les autres résolues, qui ont interagi et évolué au fil des années* », et qui ont progressivement brouillé la distinction entre monde social et monde naturel (p. 380).

- 5 Selon Bess, en virant au vert clair, la France a connu « *une demi-révolution* », à savoir « *la fusion progressive, sur plusieurs décennies, de deux camps idéologiques opposés, celui des écologistes et celui des technologues, et ce qu'elle a donné de neuf : l'écologisation partielle de l'ensemble de la société, qui ne satisfait ni ne répugne entièrement à aucun des deux camps* » (p. 10). Mais quel sens donner à cette écologisation « *partielle* », « *à la fois étendue et superficielle* », au regard de la crise écologique globale ? Ou, pour le dire autrement, la société vert clair est-elle sur la bonne voie, écologiquement parlant ? Peut-elle produire des réponses à la hauteur des problèmes qui lui sont posés ? Sur ce point, l'auteur fait preuve d'un optimisme modéré, en affirmant qu'aucune lecture simpliste – défaitiste ou béate – ne saurait rendre compte du phénomène complexe qui se joue. « *Pour certains écologistes français, ce résultat est une défaite tragique. Cela ne me semble pas, cependant, correspondre à la réalité* » (p. 11). Et l'auteur de mettre en avant les changements de mentalités, bien sûr, mais aussi les réels changements de comportements et d'habitudes qui ont accompagné cette transformation sociale. Mais puisque Bess lui-même concède par ailleurs que « *rien ne permet d'affirmer que le passage du temps verra la société française prendre une teinte de plus en plus écologique* » (p. 381), nous finirons par trois remarques contribuant à prolonger l'analyse de la signification politique et écologique du paradigme vert clair.
- 6 La première remarque porte sur l'histoire des idées politiques : il serait certainement possible de renforcer la distinction conceptuelle entre les différentes formes du « vert ». Sur ce point, Bess se contente de distinguer le mouvement écologiste « vert foncé » de la société « vert clair » qui est devenue réalité. Les dénominations choisies pour établir cette typologie donnent implicitement l'impression que les deux objets sont de même nature, qu'ils appartiennent à un même continuum, avec seulement une différence de radicalité pour les séparer. Le vert clair risque alors d'être compris comme un juste milieu, un compromis acceptable ou un premier pas. Or d'autres auteurs, après avoir étudié le même processus de « mainstreaming de l'écologisme », aboutissent à des conclusions différentes : le politiste Andrew Dobson, par exemple, estime qu'il existe une différence non pas de degré, mais de nature entre ce qu'il appelle l'environnementalisme d'une part, et l'écologisme d'autre part (deux termes utilisés indifféremment l'un de l'autre par Bess). L'écologisme, pour Andrew Dobson (qui correspond plutôt au vert foncé de Bess), est une idéologie postulant que seul un changement social radical permettra d'éviter une catastrophe écologique, et que la

soutenabilité implique nécessairement la reconnaissance de limites à la croissance. L'environnementalisme, en revanche (qui correspond plutôt au vert clair), postule que les problèmes environnementaux pourront être résolus par des aménagements techniques et organisationnels marginaux, sans qu'il soit nécessaire de remettre fondamentalement en cause l'ordre social et la continuité de la croissance ou du développement¹. Si l'on suit cette typologie, la société française est bel et bien devenue environnementaliste, mais elle n'est pas devenue écologiste, et rien n'assure que l'environnementalisme soit un premier pas vers l'écologisme. Le « vert clair » n'est pas une version réformiste et modérée du « vert foncé », c'est autre chose. Cette typologie pose l'hypothèse d'un clivage, d'une différence de nature entre le « vert clair » et le « vert foncé », que les termes choisis par Bess pourraient amener à sous-estimer.

- 7 La deuxième remarque est d'ordre écologique, et touche à la soutenabilité de la société vert clair. Bess rappelle volontiers que le vert clair n'est pas synonyme de durabilité : les consommations de ressources et les productions de déchets continuent à croître, ce qui prouve que la société française n'a pas rompu avec la « *civilisation du toujours plus* » (p. 304). Mais, parce qu'il refuse tout tableau simplificateur, Bess s'attache par ailleurs à démontrer les progrès réalisés en France en termes de lutte contre les pollutions locales, de préservation des espaces naturels, de gestion des forêts, etc. Or il est dommage que l'auteur n'ait pas davantage pris en compte les effets de la mondialisation dans cette évolution : par exemple, si les forêts françaises sont mieux protégées, c'est aussi parce que les importations de bois exotique ont augmenté dans le même temps... La société vert clair fonctionne par *délocalisation* des productions les plus polluantes, dans le temps (déchets nucléaires, réchauffement climatique) et dans l'espace (réduction des émissions directes de gaz à effet de serre sur le territoire français, mais hausse des importations venues de Chine, désormais premier émetteur mondial). Harald Welzer a montré ailleurs comment la démocratie peut provisoirement « gérer » le problème climatique en exportant les tensions qu'il génère hors de son territoire, par exemple en durcissant les règles de l'immigration quand le nombre de réfugiés climatiques devrait logiquement augmenter². Cette remarque n'invalide pas toute la démonstration de Bess, mais elle incite tout de même à douter du caractère « vert » de la société vert clair, et plus encore à douter de sa vocation à devenir un « *paradigme mondial* », puisque les pollutions ne pourront pas être indéfiniment exportées vers de nouveaux territoires qui ne seraient pas encore « vert clair ».
- 8 Quant à la troisième remarque, elle relève davantage de la sociologie des mobilisations vertes. La version originale de l'ouvrage ayant été publiée en 2003, les données sur lesquelles s'appuie la démonstration s'achèvent à peu près au temps de la gauche plurielle. L'auteur fonde sa description du « vert foncé » principalement sur le programme des Verts de 1999 – autrement dit sur le programme d'un parti de gouvernement, qui accorde une place croissante au TGV et aux nouvelles technologies de communication (pp. 185-205). Il n'a donc pas pu intégrer à son étude les controverses qui, depuis 2002 environ, mettent en doute le caractère « vert » de la société « vert clair », autour notamment de l'idée de décroissance. Ce que Bess appelle « vert clair », des objecteurs de croissance l'appelleraient plutôt « *greenwashing* » : un discours où les thèmes environnementalistes sont omniprésents, mais pas suffisamment centraux pour conduire à un véritable changement social. Là encore, c'est l'idée de croissance qui constitue le thème clivant, le « vert clair » prétendant garantir la continuité d'une croissance désormais verte, tandis que le « vert foncé »

postule l'existence de limites non-négociables à la croissance et anticipe une rupture économique majeure, consentie ou subie. Bess aurait pu faire de la *continuation* de la controverse entre vert clair et vert foncé une clé d'explication de la situation actuelle, puisque la société vert clair est aussi une société qui *produit et entretient* des mouvements de contestation anti-croissance, nourris par le constat toujours réitéré de l'insoutenabilité présente du vert clair. La matérialisation du pic pétrolier et de ses conséquences socio-économiques, notamment, contribue aujourd'hui à une radicalisation du « vert foncé » dont il faudrait tenir compte pour prolonger l'analyse des implications et des limites du « vert clair ». En bref, l'essai de Bess est éclairant, mais la crise écologique impose un rythme si intense qu'une mise à jour serait déjà nécessaire !

NOTES

1. Andrew Dobson, *Green Political Thought*, 4^e éd., London-New York, Routledge, 2007 (1990).
 2. Harald Welzer, *Les Guerres du climat. Pourquoi on tue au XXI^e siècle*, Paris, Gallimard, 2009 (2008).
-

AUTEUR

LUC SEMAL

Luc Semal est doctorant en sciences politiques au Ceraps (Lille2) et enseignant à Science Po Paris. Ses recherches portent sur les mobilisations écologistes radicales, notamment la décroissance et le mouvement des Villes en transitions.